

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Retiré

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-CL93

présenté par
Mme Ménard

à l'amendement n° CL|80 de M. Latombe

ARTICLE 57

À l'alinéa 2, supprimer le mot :

« manifestement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette expression est trop floue au regard de la possible atteinte à la vie privée qui découle de ce dispositif.